

# l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

## Les dirigeants du PCF et l'unité dans la lutte contre les lois Barre-Stolèru

**A**NNONÇANT une manifestation de travailleurs français et immigrés, à Montreuil (Seine-Saint-Denis - 93) contre les lois Barre et Stolèru, le responsable du collectif *Main d'œuvre immigrée* du comité central du Parti communiste français, Jean Fabre, s'est d'abord employé à faire œuvre de diffamation et division. Voici, en effet, ce qu'il a écrit dans *l'Humanité* du 2 novembre 1979 : « La collusion du gouvernement, des groupes gauchistes et du Parti socialiste (comme à Garges et à Nanterre) fourvoyant les résidents dans les impasses, les isolant, les livrant à la répression, devient patente. Les uns et les autres essaient de dresser les immigrés contre le PCF... »

Depuis quelques mois, le vieux mensonge consistant à amalgamer les militants d'extrême gauche à des agents du Ministère de l'intérieur (agents de Marcellin d'abord, puis de Poniatowski ensuite), semblait ne plus trouver place dans les colonnes de la presse du PCF. Que signifie donc la reprise brutale de cette vieille manie qui consiste à taxer de collusion avec le pouvoir, des militants contre les idées desquels on évite ainsi d'avoir à recourir à une argumentation politique sérieuse ?

La nouveauté, en tout cas, dans cet article de Jean Fabre, c'est l'élargissement de la calomnie au Parti socialiste. Pourquoi donc les dirigeants du Parti communiste français pratiquent-ils, de la sorte, la division des forces décidées à s'opposer aux lois réactionnaires et racistes de Barre-Stolèru ? Alors que tout le reste de l'article de *l'Humanité* prouve qu'ils distinguent la malfaisance de ces lois, écrivant notamment :

« Les propositions de loi Barre-Stolèru, en cours de discussion au Parlement, mettraient le comble de l'arbitraire à l'insécurité qui sont déjà le lot des immigrés, victimes du racisme, d'expulsions arbitraires, de la répression, de discriminations de tous ordres ».

Ce qui est tout à fait exact. Nous sommes forcés de constater que, contrairement à nous marxistes-léninistes, les dirigeants du PCF ne travaillent pas à organiser une large opposition à ces lois pour empêcher leur ratification finale.

L'explication de ce sectarisme d'un style que l'on pouvait croire dépassé est à rechercher dans une attitude très ancienne. Depuis toujours, le PCF n'a de considération que pour les immigrés qui se soumettent à ses conseils, à sa direction, à sa tutelle. Cette pratique se manifesta, par exemple, de façon néfaste au début et pendant la guerre de libération d'Algérie, comme, avant 1936, dans les rapports du PCF avec *L'Étoile Nord-Africaine*. Or, le mouvement qui a entraîné jusqu'à 20 000 grévistes parmi les résidents des foyers Sonacotra n'a pas accepté la mainmise du PCF. Les résidents des foyers Sonacotra se sont donné une direction indépendante de toute force politique française organisée, le Comité de coordination. Cette indépendance précieuse leur a permis de déjouer depuis plus de quatre ans, les manœuvres de certains élus du PCF, qui auraient pu aboutir à casser le mouvement revendicatif auquel s'opposaient pourtant de concert, la Sonacotra et le gouvernement.

Jacques JURQUET  
(Suite page 3)

## Alsthom : Intensifier le soutien



- A Belfort : « Pas question de rentrer battus »
- A Saint-Ouen : Les « Alsthom » se constituent un « trésor de guerre »

Voir page 4

### GREVE DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

## Les juges en laisse ?

Mardi 6 novembre, les magistrats du Syndicat de la Magistrature ont fait grève, soutenus par l'Union syndicale des magistrats. Pourquoi cette grève ?

Pour s'opposer au nouveau recrutement des magistrats, déjà adopté par l'Assemblée nationale et discuté prochainement au Sénat.

En aucun cas, ce nouveau recrutement des magistrats ne se limite à un problème de forme, il touche, au contraire, à l'indépendance des magistrats.

**D**EJA la France connaît un statut exceptionnel pour la nomination des magistrats. Après leur sortie de l'École nationale des magistrats (ENM), les nouveaux magistrats sont répartis, au début de chaque année judi-

ciaire, par les présidents et les premiers présidents dans les différentes chambres de tribunaux et cours d'appel.

Le garde des Sceaux, le ministre de la Justice, dirige tous ces magistrats : procureurs, avocats généraux et substituts sont contrôlés directement ou indirectement par Peyrefitte actuellement.

Ce système de nomination autorise tout à loisir des déplacements de magistrats « non conformes à leurs responsabilités ». Recours utiles et utilisés contre le juge Ceccaldi qui instruisait à Marseille une affaire touchant les compagnies pétrolières et muté à Hazebrouck et tout dernièrement la suspension du juge de Llorca.

Pourtant, ce système n'offre vraisemblablement pas toutes les satisfactions désirées ; avec le nouveau recrutement, le gouvernement pourra mieux faire.

En quoi consiste-t-il ? Sous le prétexte fragile de pénurie de magistrats entre la base et le sommet de la hiérarchie, le ministère de la Justice recruterait toujours par-

mi les élèves sortis de l'École nationale des magistrats, mais emploierait également des hommes, ayant de solides connaissances juridiques, ayant exercé une activité professionnelle pendant 15 ans « dans le domaine juridique, administratif, économique et social ».

Sont concernés par cette offre d'emploi tout ancien commissaire ou officier de police, tout ancien militaire possédant « les qualités morales et l'équilibre mental requis ».

En outre, la commission chargée d'établir le tableau d'avancement des magistrats a varié. Composée de douze membres de la hiérarchie judiciaire et de dix magistrats élus par les grands électeurs et non par des listes établies par leurs collègues, elle sera ni plus ni moins un empêchement de juger librement en rond. Son but sera ni plus ni moins de sanctionner les « mauvais juges », de gratifier « les bons ».

Ce projet de loi renforce la mainmise du gouvernement sur les magistrats et donc sur la justice.

Ajouté aux procédures d'exception (Cour de sûreté de l'État), aux lois scélérates (loi anti-casseur), il pourra mettre en prison qui il veut, quand il veut. Il officialise encore un peu plus l'interpénétration entre le pouvoir exécutif et législatif : aux bavures policières et à l'empressement flicard répondront les béni-oui-oui des juges de Giscard et de Peyrefitte.

Nathalie VILLOTIERS

En raison de problèmes techniques, nous avons été contraints de réduire le nombre de pages du quotidien. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

LA CAMPAGNE HUMANITAIRE SUR LE CAMBODGE

# Les exigences de Hanoi

## COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

### Les résistants cambodgiens demandent le contrôle de l'ONU sur la distribution des aides

« Le gouvernement du Kampuchea démocratique se félicite vivement de l'initiative prise par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, relative à la convocation le 5 novembre 1979 d'une conférence internationale pour mettre en œuvre un programme d'assistance humanitaire d'urgence au peuple du Kampuchea qui connaît actuellement d'immenses souffrances et une famine catastrophique, et est menacé de disparition par les actes d'agression et d'extermination raciale barbares des troupes vietnamiennes d'occupation.

Le gouvernement du Kampuchea démocratique souhaite plein succès à cette conférence, conformément aux vœux exprimés par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, par le monde et l'humanité tout entiers, notamment par le gouvernement du Kampuchea démocratique et le peuple du Kampuchea qui sont les victimes directes.

Pour que cette assistance humanitaire soit efficace, le gouvernement du Kampuchea démocratique estime que des forces des Nations unies en nombre suffisant devraient être désignées par cette conférence internationale et le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies pour assurer directement la distribution des aides aux populations kampuchéennes victimes dans toutes les régions du Kampuchea. »  
Le 28 octobre 1979

Ce lundi 5 novembre, s'ouvrait la conférence internationale sur l'aide humanitaire au Cambodge. Trente-trois pays y sont représentés, qui annonceront leur contribution au programme d'aide de 111 millions de dollars, élaboré par l'UNICEF et le Comité international de la Croix rouge. De nombreux autres pays y assistent comme observateurs.

**P**OUR éviter que ne soit posée la question de la représentativité du Cambodge, les organisateurs de la conférence avaient demandé qu'il n'y ait aucune délégation gouvernementale cambodgienne, mais deux délégations de la Croix rouge (la Croix rouge du Kampuchea démocratique, siégeant dans les maquis, et la Croix rouge du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh). Cette proposition avait reçu rapidement l'approbation des patriotes cambodgiens, résistants à l'invasion de leur pays par les soldats vietnamiens. (Voir encadré).

Par contre, Phnom Penh, sur ordre de Hanoi, avait, dans un premier temps, refusé de participer à la conférence si sa délégation n'était pas de type gouvernemental. Depuis, Hanoi et Phnom Penh ont fait de légères concessions puisque le ministre des affaires étrangères de Phnom Penh a déclaré, jeudi, qu'il « ne pose pas comme condition pour l'acceptation de l'aide humanitaire la reconnaissance préalable de la République populaire du Kampuchea ».

### DES EXIGENCES DE HANOI

Toutefois, ce lundi, on ne savait toujours pas si la délégation de Phnom Penh était gouvernementale ou de la Croix rouge. Plus qu'une simple formalité, cette question est importante politiquement car si Hanoi réussit à imposer à la conférence une délégation gouvernementale de Phnom Penh, cela aurait valeur de premier pas vers une reconnaissance ultérieure du régime pro-vietnamien. Chose que, jusqu'à présent, la majorité de l'ONU avait refusé.

D'ailleurs, les exigences de Hanoi et de ses alliés de Phnom Penh sur le contrôle final de la distribution de l'aide restent les mêmes puisque le journal officiel vietnamien, le *Nhan Dan*, écrivait dimanche que le gouvernement de Phnom Penh était « seul entièrement qualifié à représenter le peuple cambodgien en recevant l'aide internationale et entièrement capable de distribuer cette aide... ».

Cette exigence (qui signifie un refus qu'une aide soit apportée aux zones de ma-

quis), de même que les restrictions de Hanoi à des aides par convois routiers, ou encore le refus d'accepter un contrôle effectif des distributions ou le refus d'équipes médicales étrangères\* montrent que Hanoi et Phnom Penh ne veulent pas de témoins gênants au Cambodge. Reste à savoir si la conférence se pliera ou non à ces exigences...

HR-QDP Claude LIRIA

\*Les autorités pro-vietnamiennes de Phnom Penh viennent de rejeter l'offre humanitaire de l'équipage du bateau « Ile de Lumière » qui, par l'intermédiaire de la Croix rouge internationale, se proposait d'envoyer ses médecins au Cambodge.

## Vietnam : La flotte soviétique

### à Haiphong

**A**L'OCCASION du premier anniversaire de la guerre de la flotte soviétique du Pacifique vont effectuer une visite officielle au port vietnamien de Haiphong. Ce groupe de bâtiments est placé sous le commandement du premier commandant-adjoint de la flotte soviétique du Pacifique.

## YASSER ARAFAT A LISBONNE

### Nouveau succès diplomatique de l'OLP

**A**LORS que l'OLP vient d'ouvrir un bureau en Turquie, c'est à Lisbonne que se tenait, jusqu'à ce mardi 6 novembre, la « Conférence mondiale de solidarité avec le peuple arabe et la cause palestinienne ».

Vendredi 2 novembre, Yasser Arafat, président de l'OLP, s'était entretenu avec le président de la République portugaise, Eanes, et

son premier ministre, Mme Pinta Silvo, ainsi qu'avec des représentants de plusieurs partis. Le principe de l'ouverture d'un bureau de représentation de l'OLP à Lisbonne a été admis.

Au cours de la conférence, Yasser Arafat a été acclamé et a reçu le soutien de délégations venues du monde entier.

Dans la lignée de ce qu'il avait dit ces derniers temps lors de rencontres bilatérales avec des chefs de gouvernements de plusieurs pays européens, samedi, il a insisté sur le fait que : « Les pays d'Europe de l'Ouest doivent prendre une initiative immédiate pour faire face à leurs responsabilités au Moyen-Orient, et aider à l'instauration d'une paix globale basée sur la justice et l'abolition de l'occupation et du racisme sioniste ». De même, il a insisté sur l'importance qu'attache l'OLP au renforcement de ses relations avec la France disant notamment : « Nous attendons avec impatience le renforcement de nos relations avec la France ».

Le pourquoi de l'offensive diplomatique de l'OLP ces derniers mois, Arafat l'a résumé samedi lors d'une conférence de presse : « Nous tentons d'obtenir de l'Europe encore davantage de reconnaissance et de soutien ».

Dans ce domaine, les succès remportés par l'OLP accentuent le rapport de force en sa faveur. Arafat a d'ailleurs rappelé fort justement que « les pays qui reconnaissent l'OLP sont deux fois plus nombreux que ceux qui reconnaissent l'entité israélienne ».

Arafat a rappelé quels sont pour le peuple palestinien ses droits nationaux : « Droit au retour, droit à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant et souverain ».

HR-QDP

HR - QDP

## HUA GUOFENG A LONDRES

### « La Chine veut la paix »

**L**ES problèmes de la paix et de la sécurité ont été au centre des conversations entre les premiers ministres britanniques et chinois. Libéré des obligations de réserve qu'il s'était imposées en France et en Allemagne, pour ne pas heurter ses hôtes soucieux de préserver leurs bonnes relations avec Brejnev, le premier ministre Hua Guofeng a exprimé sans détours le point de vue chinois sur les menaces que fait peser l'Union soviétique sur la paix du monde.

nous sommes bien décidés à prendre les mesures nécessaires pour assurer que cet équilibre soit restauré ».

Dans sa réponse, Hua Guofeng déclara : « La paix ne peut se quémander, pas plus que la guerre ne peut être prévenue par le recul. (...) Aujourd'hui, tous ceux qui regardent la réalité en face ne peuvent pas ne pas éprouver de l'inquiétude quant au bouleversement croissant de la situation internationale et au danger accru d'une nouvelle guerre ».

### « TOUT COMME CHURCHILL DENONÇAIT LES AMBITIONS DU NAZISME »

Puis, évoquant la dimension planétaire de la menace soviétique, Hua Guofeng a déclaré : « Tout comme Churchill dénonçait les ambitions du nazisme à son époque, Madame le premier ministre Thatcher a indiqué sans ambiguïté l'origine de la menace de guerre et d'

appelé à prendre des mesures efficaces à cet égard. Madame Thatcher, nous admirons votre courage et votre prévoyance politique. »

Revenant sur ce thème lors du banquet offert le 1er novembre en son honneur par le Lord maire de Londres, Hua Guofeng citant la mise en garde faite par Churchill des 1936 déclara :

« Il est regrettable que l'on n'ait pas tenu compte de son avertissement comme il le fallait. La politique de concessions vis-à-vis des forces d'agression fascistes a fini par conduire le monde à un grave désastre. Cette

douloureuse leçon de l'histoire, nous devons la garder à jamais à l'esprit ».

### « NOUS NE NOUS OPPOSONS PAS A UNE RÉELLE DÉTENTE »

Dans son allocution au cours du banquet du 30 octobre, Madame Thatcher déclara également : « Votre gouvernement a explicité à plusieurs reprises votre désir de paix et de stabilité pour faire en sorte que votre programme de modernisation soit couronné de succès rapidement. Nous partageons cet intérêt ». Dans sa réponse, Hua Guofeng dé-

clara de son côté : « Le point de départ essentiel de la politique étrangère de la Chine consiste à différer l'échéance de la guerre et à maintenir la paix pendant une longue période, en luttant contre l'agression et l'expansion hégémonistes ».

Le surlendemain, au cours du banquet offert par le Lord maire de Londres, Hua Guofeng précisa ainsi la position chinoise par rapport au problème de la détente et du désarmement : « Nous ne nous opposons pas à la détente, mais celle-ci doit être une réelle détente qui garantisse l'indépendance et la sécurité des divers pays et non, une pseudo-détente qui camoufle l'expansion et l'agression. Nous sommes pour le désarmement à condition qu'il s'agisse d'un désarmement réel, favorable à la réduction de la menace de guerre, et non d'un semblant de désarmement masquant la course aux armements ».

Le premier ministre Hua Guofeng est arrivé le 3 novembre en Italie où doit s'achever sa tournée européenne.

## Nouvelle rencontre Tito-Ceausescu

**L**ES présidents yougoslave et roumain, Tito et Ceausescu, se sont rencontrés une nouvelle fois en Roumanie. Ces rencontres sont désormais régulières depuis 1968.

A l'issue de cette ren-

contre, une déclaration commune a été adoptée qui condamne « toute forme d'hégémonie et de domination ». Par ailleurs, des accords ont été conclus en vue d'une coopération économique plus intense entre les deux pays.

USINOR-DENAIN :  
POUR UNE COULEE DE LUTTE (1)

Non à la mise à mort  
de l'aciérie Martin

UN bleu de travail et casqués, les quatre ouvriers franchissent lentement la porte Cavo. Ils portent sur leurs épaules une sorte de brancard métallique sur lequel a été soudé un lingot de 50 kg d'acier. Coulé dans la nuit de la Toussaint, c'est le dernier lingot du four Martin, car Usinor vient de perpétrer un mauvais coup pour tenter d'accélérer le démantèlement de la grande usine de Denain.

Usinor-Denain possède deux aciéries, l'aciérie Martin et la « LD ». Des six fours que possédait l'aciérie Martin, il n'en reste plus qu'un en fonctionnement. Son arrêt a été programmé pour le 1er janvier 1980. Mais, première forfaiture, la direction tente dès le mois de juillet dernier, d'arrêter ce dernier four. Par leur action, les travailleurs déjouent cette tentative et exigent que les travaux d'entretien et de réparations soient menés à bien. Les travaux ont lieu, mais sont délibérément mal faits : la réfection est réali-

sée à l'aide de demi-briques. Les aciéristes, quant à eux, réagissent : pour sauvegarder leur four, ils vont l'entretenir et le choyer comme leur enfant. Mais le jeudi de la Toussaint à 19 heures, alors que les aciéristes venaient de couler les deux lingots d'échantillon d'acier, le mur de la chambre à laitier du four Martin s'effondre. Le lendemain, un représentant de la direction annonce : « C'est fini, on arrête le four ! ».

AUTOUR DU  
DERNIER LINGOT

La colère éclate à l'aciérie, les travailleurs se rassemblent et actionnent la sirène de l'usine. C'est l'alerte. En tenue de travail, les sidérurgistes montent en masse aux bureaux de la direction demander des comptes. Lundi 5 novembre, à lieu le meeting de riposte auquel la CGT a appelé, à l'entrée principale de l'usi-

ne. Autour du dernier lingot que les quatre ouvriers ont déposé au milieu de la chaussée, les travailleurs se massent. Ils sont là plusieurs centaines. « Pour refaire la paroi du four, il en coûterait 500 millions de centimes à Usinor », me déclare Bernard Ethuin, secrétaire général du syndicat CGT d'Usinor-Denain. « Or, une seule coulée représente 160 millions de francs. En quelques coulées, l'investissement serait à peu près totalement amorti. Ce n'est donc pas une question économique. C'est un problème politique, on veut casser l'outil de travail. L'aciérie Martin c'est un symbole du maintien de l'acier à Denain. »

Après le meeting, où prendront la parole Bernard Ethuin et Belmière Rodriguez pour la CGT, ainsi que le député du PCF, Gustave Ansart au nom des élus présents, les travailleurs gagnent en manifestation la mairie de Denain. Symbole de la lutte des sidérurgistes et leur volonté de voir l'acier continuer à couler à Denain, ce lingot est alors offert au maire de la ville, Fiévez, qui dira, non sans émotion : « Je ne considère pas ce lingot comme le dernier lingot coulé à Denain. »

A suivre demain : Barrage aux mutations.

Rémi DAINVILLE

Culturel

Mardi 6 novembre sur Antenne 2  
à 20h30 aux *Dossiers de l'écran*

« Le juge Fayard dit le shériff »

DANS la nuit du 2 au 3 juillet 1975, alors qu'il regagnait son domicile en compagnie d'une jeune femme, un magistrat lyonnais, le juge d'instruction Renaud était abattu. A Lyon, sa rigueur et son non conformisme lui avaient valu le surnom de « shériff ». Le film d'Yves Boisset prend pour base l'assassinat du juge Renaud par le milieu lyonnais pour montrer, au moyen d'une enquête policière, les complexités qui existent sous la cinquième République entre industriels, banquiers, commerçants, policiers (au pouvoir de préférence) et truands du milieu.

Dans le film, Boisset dénonce le rôle dévolu à la justice : couvrir toutes ces affaires et ces complexités malsaines, les couvrir et surtout les enterrer. C'est parce que le petit juge veut mener les enquêtes jusqu'au bout, n'hésitant pas à remettre en cause de gros bonnets, qu'il est abattu par les truands.

Quand il est abattu, le juge Fayard (Patrick Dewaere) transporte un dossier compromettant pour un dirigeant du SAC, pour un député de la majorité et

MESRINE  
La justice dérape !

MESRINE est mort, normal puisque c'était un tueur. Du coup, les braves gens peuvent dormir tranquilles. La justice a fini par triompher de la force brutale. Voir. En effet, parée de toutes les vertus de l'évidence, l'exécution sommaire pratiquée la semaine dernière, Porte de Clignancourt, par les super-flingueurs de la PJ tend à dissimuler un problème de taille qui tient en un mot : la légalité.

Qu'on ne se trompe pas : personne n'ira pleurer Mesrine et surtout pas nous. Le problème est autre : Mesrine a été abattu de sang-froid par des policiers en dehors de tout jugement, en dehors d'une situation de légitime défense. Du même coup, la police ne se borne pas à mettre des coupables à la disposition de la justice, elle s'investit du rôle de rendre la justice. Le glissement qui s'opère sous nos yeux en matière de droit est plus grave qu'on ne le croit couramment car si Mesrine était sans doute possible coupable et coupable de meurtre, dans d'autres cas, il ne s'agit que de suspects.

Il y a une dizaine de jours était jugée devant la Cour d'Assises de Nanterre une affaire tout à fait édifiante de ce point de vue. Les faits. Le 23 août 1977, cinq jeunes sont aperçus à proximité du bureau de poste annexe de Chatenay-Malabry. A l'arrivée de la police, les jeunes prennent la fuite. Deux sont pris qui

passaient en jugement à Nanterre accusés d'un hold up qui n'a pas reçu un commencement d'exécution, une présomption d'intention de hold up en quelque sorte. Que sont devenus les trois autres jeunes ? Deux ont pu s'enfuir lors de l'intervention de la police, le troisième a été abattu sur place et achevé à bout portant. Bavure ? Rien n'est moins sûr. Le policier flingueur n'est toujours pas jugé. Marchaudon, puisque c'est son nom, est d'ailleurs un récidiviste. Trois ans auparavant ayant tué un jeune maghrébin qui évitait un contrôle d'identité, il avait bénéficié d'un non-lieu après inculpation.

Car il faut savoir que les policiers ne sont plus tenus

au principe de légitime défense pour pouvoir faire usage de leurs armes. Les policiers ont dès aujourd'hui le « droit » de « flinguer » pour prévenir un délit. Les normes sont progressivement abolies pour la police qui opère de plus en plus fréquemment en marge des lois. La justice n'étant sollicitée dans ces cas-là que pour cautionner et couvrir l'arbitraire au nom de la doctrine de sécurité.

La liquidation spectaculaire de Mesrine par les flingueurs de la police judiciaire pourrait bien servir à légitimer ce glissement dangereux de la légalité à la justice expéditive d'une police qui ne rend de comptes qu'à elle-même.

P. M.

Le Syndicat des avocats  
de France et l'évolution  
de la justice

LE 6e congrès du Syndicat des Avocats de France (SAF) s'est tenu lors du dernier week-end. Les thèmes centraux des débats et des interventions se concentraient sur la répression et la liberté.

Les avocats du SAF ont largement débattu de l'avant-projet de réforme du code pénal - celui en vigueur date de 1810.

Ce nouveau code pénal prévoirait le maintien de la peine maximale mais la suppression de la peine minimale et l'évocation de circonstances atténuantes.

En effet, pour chaque délit, le juge dispose d'une peine minimale et maximale.

Pour le SAF, il s'agirait d'une tentative d'assimiler le délinquant à un mineur pénal. A ce propos, ils ont évoqué le cas d'Agnès Lutman, inculpée du 23 mars, condamnée à 6 mois de prison avec sursis, mais obligée de se soumettre à un traitement psychiatrique...

Répression et liberté, thèmes centraux qui ont donné aussi aux avocats du SAF l'occasion de dénoncer l'espace judiciaire européen, non ratifié par les textes et pourtant mis en vigueur. Le SAF a assuré de son soutien total le Syndicat de la Magistrature pour sa grève du 6 novembre.

N. V.

Suite de la page 1

De tels faits expliquent qu'il n'est besoin ni de groupes prétendus socialistes comme notre Parti, ni du Parti socialiste pour « dresser les immigrés contre le PCF ». C'est l'expérience concrète des pratiques du PCF, vécue par nos frères immigrés, qui les conduit tout naturellement à dénoncer l'attitude du PCF à leur égard.

D'ailleurs, cette attitude néfaste a indigné déjà nombre de militants de base du PCF eux-mêmes. J'en ai rencontré trois à Garges-lès-Gonesse (dont un comptait 23 ans d'appartenance à ce parti) qu'ils venaient de quitter pour pouvoir apporter leur solidarité effective d'ouvriers français aux travailleurs immigrés expulsés de leur foyer par la police et obligés de camper en plein air. J'ai eu aussi connaissance des justes protestations émises par les militants de la Commission immigrée de la Fédération des Bouches-du-Rhône du Parti communiste français contre le peu d'intérêt manifesté par leurs dirigeants vis-à-vis des travailleurs immigrés.

Conformément à la ligne issue de notre 3e congrès, nos militants doivent avoir à cœur : 1) D'agir le plus efficacement possible pour soutenir les justes revendications des travailleurs immigrés, contre les lois réactionnaires et racistes Barre-Stoléru ; pour cela ils interviennent soit dans les syndicats dont ils sont membres, soit dans les organismes de soutien reconnus par les travailleurs immigrés comme c'est le cas dans la grève des résidents des foyers Sonacotra dirigée par le Comité de coordination. En l'occurrence, la cible principale des militants marxistes-léninistes, c'est la politique anti-immigrés du gouvernement et du patronat, en particulier de la Sonacotra.

2) A l'occasion des actions de soutien, quand l'attitude des responsables du PCF va à l'encontre des intérêts de la lutte, nos militants doivent également dénoncer la politique gravement néfaste, qui vient se manifester une fois de plus dans les colonnes de l'Humanité et auparavant vis-à-vis des résidents expulsés de leurs foyers à Garges, dans l'Est, et plus récemment à Nanterre. Les marxistes-léninistes s'opposent à toute force politique qui agit à l'encontre des intérêts des travailleurs immigrés, pour cela il faut juger sur les actes et pas seulement sur les paroles et les discours. Que valent les bonnes paroles des dirigeants du PCF en direction des travailleurs immigrés quand elles ne sont suivies d'aucun acte de solidarité politique, concrète et matérielle ?

3) Tout en exposant avec fermeté et sans concession nos critiques vis-à-vis des pratiques des dirigeants du PCF, nos camarades doivent s'adresser avec patience et esprit de persuasion aux militants de base et cadres intermédiaires de ce parti en vue de les inciter à adopter, dans l'unité et dans l'action, une juste attitude de soutien réel et efficace aux luttes de nos frères, les travailleurs immigrés.

Jacques JURQUET

HAUBOURDIN (NORD)

« Fait divers » :

Un chômeur de 54 ans  
se suicide par le feu

C E samedi, 3 novembre, résidence des parcs à Haubourdin (Nord), un homme de 54 ans, père de treize enfants, s'est immolé par le feu.

Originaire d'une commune rurale du Pas-de-Calais, Gaston Bourgois était venu il y a dix ans s'installer dans une cité-dortoir de la banlieue lilloise, à côté de l'autoroute, pour que ses enfants trouvent du travail. Lui-même en avait trouvé chez Bacrot, avant d'être licencié, il y a 6 mois.

A 54 ans, aucun employeur ne voulait plus de lui. Trop vieux. Il avait fini par le croire : « Je ne suis plus bon à rien », avait-il confié à un de ses voisins.

Pourtant, il fallait subvenir aux besoins de ses plus jeunes enfants et de sa femme hospitalisée récemment pour dépression.

Les médias à la solde du pouvoir, si prompts ces jours derniers à désigner les responsables d'un autre suicide, parleront-ils de celui-là ? Désigneront-ils aussi promptement des responsables ?

LA LUTTE CONTINUE A L'ALSTHOM-BELFORT

# « Pas question de présenter ces négociations comme un succès »

**L**UNDI 5 novembre à 14 h, s'est tenu un meeting enthousiasmant des travailleurs de l'Alsthom-Belfort, réunis dans une salle comble du centre Benoît Frachon. Les membres de l'intersyndicale rendent compte, devant les travailleurs, des négociations qui ont eu lieu ce week-end.

## RIEN SUR LES SALAIRES ET LES CLASSIFICATIONS

Premièrement sur les salaires (c'est un point très important), l'intersyndicale demandait le rattrapage du pouvoir d'achat par rapport à 1979, et aussi par rapport aux autres usines Alsthom-Atlantique. Là-dessus, Dufour (PDG d'Alsthom-Belfort) n'a rien lâché depuis les premières discussions du 10 octobre, c'est-à-dire des miétudes.

Les syndicats ont posé aussi le problème des classi-

fications. A Belfort, il y a 21% d'OS, 39% de P1, presque pas de P2 et encore moins de P3. Un P1 de Belfort serait un P2 de Neyric à Grenoble. Dufour trouve cela normal et trouve les « avantages » des autres Alsthom anormaux. Il préfère lier la promotion à la notion d'absentéisme. Celui qui ne manquerait jamais, celui qui n'aurait jamais d'enfants, celui qui n'aurait jamais d'accident du travail aurait des chances d'avoir de la promotion !

Sur les salaires féminins, là non plus, les femmes qui sont la plupart des OS gagnent en moyenne 20% de moins que les hommes à l'Alsthom-Belfort. Dans les bureaux, les salaires sont encore plus minables. La direction nie les faits.

Les syndicats ont demandé les mêmes classifications pour les immigré(e)s (qui participent activement à la lutte).

L'intersyndicale a proposé un salaire plancher pour

faire un compromis : elle réclamait 3 000 F minimum base 40 h et elle a proposé au lieu des 2 260 F base 40 h actuels, 2 860 F base 40 h. Là encore, refus net de la direction.

## SIX SEMAINES DE GREVE POUR UN JOUR DE MARIAGE

Sur les droits sociaux, l'intersyndicale propose comme chez Bull d'arriver au treizième mois en deux ans. Et voici les honteuses propositions de Dufour : il propose le 13e mois en 1983 en le prélevant des quelques aumônes qu'il accorde dans l'année (augmentations en % régulières). C'est une honte ! Ce serait les travailleurs qui s'offriraient leur 13e mois en le prélevant sur leurs malheureuses augmentations !

Sur les congés d'ancienneté, les syndicats proposaient un jour par tranche

de cinq ans, mais tout reste pareil, il faut atteindre vingt ans pour avoir un jour.

Les congés de mariage passent de quatre jours à cinq jours, c'est le seul point acquis, au bout de deux jours de négociations et de six semaines de grève !!!

## LA COMMISSION DE CONCILIATION

Les syndicats demandaient des jours de congé au père ou à la mère pour soigner un enfant malade. Là rien non plus. Sur les conditions de travail, rien n'a été obtenu non plus.

Dufour a voulu rompre les discussions, c'était à prendre ou à laisser. Le directeur départemental du travail l'a empêché de sortir et a convoqué la commission de conciliation, composée de cinq patrons de la région et de cinq travailleurs syndicalistes tous étant extérieurs à l'Alsthom. A cette commission rien ne s'est réglé : à propos du 13e mois, les autres patrons se sont solidarisés avec Dufour. A noter aussi que plusieurs dizaines de travailleurs du piquet de grève, énervés, exacerbés, sont rentrés dans la réunion et sont restés jusqu'à la fin de la réunion.

## LE SOUTIEN S'ELARGIT EN TERRITOIRE DE BELFORT

Sur tout cela, Louis Lacaille, de la CGT, a clairement dit avec la CFDT et FO, ce qu'il en pense : « Pas question de rentrer battus à l'usine ! Pas question de présenter ces négociations comme un succès ! Pas question de présenter des "crottes de chien dans un papier de soie" ». Il faut résister, élargir la lutte dans toute l'Alsthom, dans toute la région et dans toute la France.

Déjà des faits encourageants se passent : dimanche 4 novembre, une fête de l'amitié organisée par l'Alsthom en grève a été un énorme succès. Dimanche toujours, des états généraux de l'ensemble du Territoire de Belfort qui ont réuni toutes les composantes politiques, religieuses, syndicales, professionnelles, culturelles, sociales et sportives, ont voté une motion appelant à une véritable négociation.

A la fin de ce meeting, seule la CGC a déclaré qu'un vote sur la continuation du mouvement serait souhaitable. A mains levées, l'écrasante majorité de la salle s'est déclarée avec force contre un vote puisque rien n'a été obtenu et pour la continuation de la grève.

Correspondante Audincourt

AIX-EN-PROVENCE

# La lutte dans l'aviation civile

Le point de la situation après les assemblées générales du lundi 5 novembre dans tous les centres de contrôle et les aérodromes.

**P**OUR la région de Paris, les aiguilleurs prévoient du mardi 6 au jeudi 9 novembre de durcir l'action. Cela va se répartir comme suit : mardi 6, grève d'arrêt des décollages de 9 h du matin à 18 h du soir ; mercredi 7 novembre, arrêt des décollages de 14 h à 18 h ; jeudi 8 novembre, de 9 h du matin à 18 h le soir ; et vendredi 9 novembre, de 14 h à 18 h.

Pour le centre de contrôle régional du sud-ouest de Bordeaux : mardi, mercredi, jeudi et vendredi, arrêt des décollages de 9 h à 18 h 30 tous les jours.

Dans le centre de contrôle régional d'Aix-en-Provence : pour les quatre jours également, arrêt des décollages de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Pour le centre de contrôle régional de Brest : les camarades ont suspendu le mouvement. Ils sont pessimistes et le moral n'y est pas.

De plus, l'entrée en grève et le durcissement des électroniciens (travailleurs qui réparent et entretiennent le matériel électronique, radios, téléphones, radars, etc) renforcent le mouvement.

Dans l'intervalle des périodes d'action des contrôleurs, ils n'assureront plus la maintenance des appareils ; ils arrêteront aux heures où les contrôleurs ne font pas le mouvement.

Ce qui obligera les contrôleurs à réduire le trafic puisque la fiabilité et le dépannage des matériels dont ils se servent ne seront plus assurés.

Pour les 6, 7 et 8, les techniciens de l'aviation civile, les seuls qui ont le droit de grève ont déposé un préavis. Il semble d'après les échos que ce mouvement sera assez fortement suivi, notamment pour la journée du 8 novembre qui est une journée d'action commune avec Air-France.

Il y a aussi un peu partout des réunions d'ingénieurs, de pré-encadrement immédiat, dans le but d'arriver à des motions où les ingénieurs refuseraient les demandes de renseignements pour fixer les sanctions et refuseraient de remplacer le personnel gréviste à la demande de l'administration. Ils se joindraient par ce fait au mouvement.

Vendredi 9 novembre, de nouvelles assemblées générales sont prévues pour faire le point et prendre les mesures qui s'imposent.

## Communiqué du bureau national des syndicats du personnel de l'aviation civile CFDT

« Des assemblées générales qui ont eu lieu partout en France, se dégagent un net durcissement de l'action. Ce durcissement des personnels de l'aviation civile est la réponse aux déclarations menaçantes du ministère des transports. Celui-ci a joué la carte des sanctions à l'encontre des grévistes. Il avait pu, ainsi, espérer une division et un arrêt de l'action. Non seulement cela n'a pas fait reculer le personnel de l'aviation civile, mais celui-ci, tous corps confondus, renforce son action.

En effet, les 6, 7 et 8 novembre, vont voir se dérouler une action massive et multiforme, tant des contrôleurs aériens que des électroniciens, des techniciens de l'aviation civile et avec le soutien de l'encadrement ingénieur.

Cette réponse par l'action, le ministre doit la prendre au sérieux et ouvrir de véritables négociations. »  
Bureau national du SPAC-CFDT

## Comité antinucléaire de Golfech

### « Samedi 3 novembre à Auvillar »

Communiqué de presse du comité antinucléaire de Golfech (CANG).

**C**E samedi 3 novembre vers midi, à Auvillar, pour manifester leur opposition à la création de la centrale nucléaire de Golfech, des manifestants écologistes — dont de nombreux auvillanais — se sont assis pacifiquement devant les cars de gardes mobiles.

Ces gardes mobiles occupent Auvillar comme quinze autres communes depuis le 29 octobre, date à laquelle a été ouverte l'enquête d'utilité publique, qui, rappelons-le, a été refusée par les habitants et la grande majorité des élus.

A peine assis, les manifestants se sont trouvés encadrés par un escadron de gardes mobiles armés. Un habitant voulant photographier la scène a été violemment

agressé par le chef des gardes mobiles. A ce moment, les manifestants se sont levés indignés et révoltés par une telle action. A leur tour, ils furent frappés à coups de crosse de fusil et à coups de pied, entraînés sur le sol. Coups aveugles, qui tombaient aussi bien sur les enfants que sur les personnes âgées.

La population d'Auvillar est descendue dans la rue pour huer les gardes mobiles qui sont partis sous les insultes et la colère de la foule, colère justifiée car cette violence était dirigée contre des manifestants pacifiques, aux mains nues, manifestants d'Auvillar et d'autres communes voisines directement concernées par le projet nucléaire de Golfech.

Rien ne peut justifier une telle agressivité qui relève ni plus ni moins de la provocation policière.

ALSTHOM-SAINT-OUEN

# Les « Alsthom » se constituent un « trésor de guerre »

**P**OUR se prémunir en vue d'une intervention des CRS et d'une évacuation forcée de l'usine, les grévistes ont décidé dimanche 4 novembre la constitution d'un « trésor de guerre ». Ce trésor de guerre est constitué d'un certain nombre de pièces détachées en provenance des ponts roulants ou de machines clés, c'est-à-dire importantes. Ces pièces détachées ont été stockées dans un endroit tenu secret. Le but de l'opération est de rendre impossible le redémarrage immédiat de l'usine sous la protection des CRS.

Avec la constitution de ce trésor de guerre, les grévistes de l'Alsthom-St-Ouen viennent de mettre un atout important dans leur jeu. Ils disposent maintenant d'un moyen de pression supplémentaire auprès de la direction qui continue toujours à faire la sourde oreille.

Cette importante décision a été prise dimanche à l'unanimité au cours d'une assemblée générale nombreuse, après avoir été mûrie longtemps depuis plusieurs jours au sein de l'inter-

syndicale et du comité de grève.

C'est bien la preuve de la vitalité du mouvement de grève, qui, contrairement à l'attente de la direction, ne faiblit pas, tout au contraire.

Une autre preuve de cette vitalité a été donnée par les ouvriers de la chaudronnerie qui ont remis en route leurs machines pour produire et fabriquer des dessous de plat en fer forgé, destinés à des ventes de solidarité.

Comme on le voit, le temps n'est pas à la lassitude et au découragement, mais tout au contraire à l'offensive.

Et ce lundi matin 5 novembre, après le long week-end de la Toussaint, l'intersyndicale et le comité de grève donnaient le ton d'une manière combative en se livrant à une série de révélations à partir de documents trouvés à droite et à gauche dans l'usine occupée (par exemple, la publication des salaires des hauts cadres ou de rapports policiers individuels venant de la maîtrise, etc.). Comme disait le tract CGT-CFDT intitulé : « D'importantes révélations ».

« C'est fou ce qu'une usine occupée par les travailleurs permet de découvrir, on en apprend tous les jours ».

Dans les jours qui viennent, les grévistes vont intensifier les opérations de popularisation du genre de celle réalisée la semaine dernière à la Bourse de Paris.

Mais l'argent c'est le nerf de la guerre ; et force est de constater que jusqu'à présent, le soutien financier venu de l'extérieur n'a pas été à la hauteur de la situation, tant de la part des organisations syndicales, que de la part des collectivités locales des environs. Sur ce point, on est encore loin, très très loin, de l'importance du soutien financier réalisé à Belfort, et cela ne s'explique qu'en partie par le blocus réalisé par le pouvoir et la grande presse autour de la lutte menée par les trois Alsthom de St-Ouen.

Au point où en est la lutte à l'Alsthom-St-Ouen, il est vital que le soutien financier s'intensifie et que partout, les travailleurs combattifs exigent que leurs syndicats prennent en main le soutien à la lutte de l'Alsthom.